

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA COMMUNE DE BUZET-SUR-BAÏSE**

L'an deux mil vingt-six, le 8 avril à dix-huit heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la commune de BUZET-SUR-BAÏSE se sont réunis en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Christophe SANS, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 15**

**Nombre de membres présents : 13**

**Nombre de pouvoirs : 2**

**Nombre de suffrages exprimés : 15**

**Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0**

**Date de la convocation : 1<sup>er</sup> Avril 2026**

**Étaient présents** : MM. SANS Christophe, CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, VIDALE Laurent, BOSIO Anaïs, CARIDROIT Sylvie, LORENZATO Jean, MAZET Véronique, FLAN Laëtitia, BALDINI Wilfried, LAVERGNE Pauline, RAFFAELLO Julien, SOULIÈS Martine formant la majorité des membres en exercice, le Conseil étant composé de 15 membres.

**Étaient représentés** : Mr SANCHEZ Pascal donne pouvoir à Mme SOULIÈS Martine  
Mr GAZEAU Christophe donne pouvoir à Mme BOSIO Anaïs

Mme BIASON Rachel est élue secrétaire de séance.

### DÉLIBÉRATION N°20260804-07

#### **Commissions municipales**

#### **Création des commissions et désignation des membres**

Conformément à l'article L 2121-22 du CGCT, le conseil municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Le maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Aussi, je vous propose de créer huit commissions municipales chargées d'examiner les projets de délibérations qui seront soumis au conseil.

La Commission Finances et RH regrouperait la préparation budgétaire, le suivi des dépenses et recettes, les subventions en investissement, la fiscalité locale et la gestion du personnel communal.

La Commission Urbanisme et Affaires Immobilières regrouperait l'entretien et rénovation des bâtiments communaux, les projets de travaux et le plan guide (montre l'évolution future d'un territoire, = ou sera construit des nouveaux bâtiments, nouveaux parcs, ...).

La Commission Voirie et Service Technique regrouperait l'entretien des routes, l'éclairage public, les travaux en régie, les trottoirs et le suivi du personnel technique.

La Commission Ecole Jeunesse et Citoyenneté regrouperait l'école/cantine, la garderie/périscolaire, le conseil municipal des jeunes, la sécurité, les aires de jeux/city stade.

La Commission Communication, Culture, Associations, Festivités et Sports regrouperait la tenue du bulletin municipal, le site internet, les relations avec les associations, la fête du village et les cérémonies.

La Commission Solidarités, Santé et Lien Social regrouperait l'aide aux personnes, l'accompagnement social, le repas des anciens, les logements sociaux.

La Commission Environnement, Agriculture, Développement Economique et Tourisme regrouperait les espaces verts, le fleurissement du village, la propreté, l'écologie/biodiversité/développement durable, les commerces locaux, l'attractivité du village et le tourisme.

La Commission Sécurité/Prévention regrouperait le plan communal de sauvegarde, la sécurité routière et stationnement, la relation avec les pompiers et la prévention des risques (incendies, inondations, tempêtes, canicule), sécurité en lien avec la police municipale.

Je vous propose que le nombre d'élus siégeant au sein de chaque commission soit variable en fonction des candidatures d'élus sur les diverses thématiques, un maximum de 15 membres, chaque membre pouvant faire partie de plusieurs commissions.

Je vous propose donc, Mesdames, Messieurs, d'adopter la délibération suivante :

**Article 1 :** Le Conseil Municipal adopte la liste des commissions municipales suivantes :

- 1 - Commission Finances et RH
- 2 - Commission Urbanisme et Affaires Immobilières
- 3 - Commission Voirie et Service Technique
- 4 - Commission Ecole Jeunesse et Citoyenneté
- 5 - Commission Communication, Culture, Associations, Festivités et Sports
- 6 - Commission Solidarités, Santé et Lien Social
- 7 - Commission Environnement, Agriculture, Développement Economique et Tourisme
- 8 - Commission Sécurité/Prévention

**Article 2 :** Les commissions municipales comportent au maximum 15 membres, chaque membre pouvant faire partie de une à cinq commissions.

**Article 3 :** après appel à candidatures, considérant la présence d'une seule liste pour chacune des commissions, et en conformité avec les dispositions du code, notamment de l'article L2121-21 du CGCT, le Conseil Municipal, après avoir décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, désigne au sein des commissions suivantes :

- 1 - Commission Finances et RH

Vice-Président : CHAZALLON Didier

Membres : Tous les élus à l'exception de Mme SOULIÈS Martine et de Mr SANCHEZ Pascal.

- 2 - Commission Urbanisme et Affaires Immobilières  
Vice-Président : LORENZATO Jean  
Membres : FLAN Laëtitia, VIDALE Laurent, GAZEAU Christophe, BALDINI Wilfried, LAVERGNE Pauline

- 3 - Commission Voirie et Service Technique  
Vice-Président : VIDALE Laurent  
Membres : GAZEAU Christophe, CHAZALLON Didier

- 4 - Commission Ecole Jeunesse et Citoyenneté  
Vice-Président : BIASON Rachel  
Membres : BALDINI Wilfried, BOSIO Anaïs, VIDALE Laurent, CARIDROIT Sylvie, MAZET Véronique, LAVERGNE Pauline

- 5 - Commission Communication, Culture, Associations, Festivités et Sports  
Vice-Président : BOSIO Anaïs  
Membres : CHAZALLON Didier, BIASON Rachel, CARIDROIT Sylvie, RAFFAELLO Julien, LAVERGNE Pauline

- 6 - Commission Solidarités, Santé et Lien Social  
Vice-Président : CARIDROIT Sylvie  
Membres : BALDINI Wilfried, BIASON Rachel, BOSIO Anaïs, LAVERGNE Pauline

- 7 - Commission Environnement, Agriculture, Développement Economique et Tourisme  
Vice-Président : RAFFAELLO Julien  
Membres : GAZEAU Christophe, CHAZALLON Didier, MAZET Véronique, BIASON Rachel, LORENZATO Jean, FLAN Laëtitia, VIDALE Laurent, CARIDROIT Sylvie, LAVERGNE Pauline

- 8 - Commission Sécurité/Prévention  
Vice-Président : VIDALE Laurent  
Membres : BOSIO Anaïs, GAZEAU Christophe, CHAZALLON Didier, LORENZATO Jean, RAFFAELLO Julien

La Secrétaire de séance  
Rachel BIASON



Pour copie conforme,  
A Buzet-sur-Baïse, le 9 Avril 2026  
Le Maire,  
Christophe SANS

